



Récolte de
fonds Ethique
asbl

RAPPORT ANNUEL 2024

Collecte de fonds éthique asbl | Registre du Fonds d' Ethique asbl

Rue du Jardin Cru 75 1210 Bruxelles | rue Botanique 75 1210 Bruxelles

KBO | BCE : 0458.510.783 - RPR : Bruxelles | RPM : Bruxelles

BE35 5230 8034 1337

info@re-ef.be - www.re-ef.be



L'année écoulée a été intense, mais pas toujours dans le sens encourageant du terme. Beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à des choses qui n'ont que peu ou rien à voir avec l'essence de votre travail et de notre association : récolter des fonds pour l'intérêt sociétal, de manière honnête, qualitative et efficace.

Ainsi, nous avons cependant été contraints à une véritable collecte de numéros du registre national, sans aucune consultation préalable avec le secteur. En septembre, nous avons entendu que les banques pourraient être obligées de cesser de transférer les adresses des donateurs en raison du RGPD. La menace semble désormais avoir partiellement disparue, mais nous n'avons aucune certitude.

Ma prémonition dans mes vœux de Nouvel An au début de 2025 s'est un douloureux tir en plein dans le mille quelques semaines plus tard :

« Les perspectives pour notre secteur, la « société civile », notamment en termes de reconnaissance et de soutien des autorités, ne sont pas vraiment favorables. La générosité de la population peut nous permettre d'être moins vulnérables lorsque le gouvernement nous rend la vie difficile, à condition que la récolte de fonds elle-même ne soit pas mise sous pression. »

Avec une diminution d'impôt pour les dons réduite à 30 %, l'Arizona exerce incontestablement une pression. Et donc 2025 sera l'année où nous devrons en partie nous réinventer.



Erik Todts, président



Générosité en 2024 et... légitimité

RE-EF dispose d'une assez bonne vision sur plusieurs années sur les résultats des appels à la générosité de la population **par ses membres**, grâce au tableau de synthèse. Au fil des années, on constate quelques légères variations parmi les membres, sans impact significatif sur les chiffres :

	2020	2021	2022	2023
Dons (bruts)	214.298.424 €	213.763.904 €	233.566.308 €	236.902.436 €
Legs (bruts)	78.945.880 €	137.613.088 €	100.280.396 €	102.920.020 €
Autres/indirect (net)	23.785.663 €	20.956.729 €	15.731.380 €	22.799.647 €
Total	317.031.987 €	372.335.742 €	349.580.105 €	362.624.126 €

Selon les autorités fiscales, des dons déductibles de l'impôt d'un total de 354 millions d'euros ont été effectués en 2023 par plus d'un million de 'ménages' privés. Le don moyen par attestation fiscale s'élève à € 140, tandis que le total des dons déductibles par ménage s'élève en moyenne à plus de € 320, répartis sur une moyenne de plus de 2 attestations.

Selon une extrapolation, suite à une enquête d'iVox pour Fundraisers Belgium (Fundraising Day 2024), la **générosité monétaire totale** (dons et autres, hors legs) pour les bonnes causes dans notre pays en 2024 s'élevait à **€ 750 millions**.

Autrement dit : **plus de la moitié des dons, par an et par ménage, bénéficient d'une diminution d'impôt**.

Cela signifierait que le montant total de la générosité monétaire collectée par les membres de RE-EF, représente environ 35% du total dans notre pays, et que 40% des dons déductibles vont aux membres de RE-EF.

Avec une nuance contextuelle : un certain nombre d'acteurs importants dans la récolte de fonds ne sont pas membres de RE-EF. Comme la Fondation Roi Baudouin, Kom op tegen Kanker, la Croix-Rouge de Belgique (les 2 communautés), Cap 48 et le FNRS-Télévie qui représentent ensemble € 180 millions de dons.

En d'autres termes, RE-EF peut se considérer comme un représentant légitime des institutions qui font appel à la générosité de la population pour dans l'intérêt sociétal.

En 2024, nous avons reçu le message d'un notaire selon lequel RE-EF asbl était bénéficiaire d'un petit héritage. Le premier.



**Votre legs,
notre engagement**

Léguer à Récolte de fonds Ethique asbl

Car, nous partageons des valeurs. **Ethique, transparence et bonne gouvernance** dans la récolte de fonds.

www.recoltedefonds-ethique.be



Un an plus tard...

Lors de l'Assemblée Générale de fin 2023, plusieurs innovations ont été introduites, souvent avec une période de transition pour leur application.
Où en sommes-nous, un an plus tard ?

Un nouveau nom et un nouveau logo, un nouveau label



Fin 2023, un nouveau nom et un nouveau logo pour l'association ont été présentés, ainsi qu'un nouveau label pour les membres. La majorité de nos membres ont désormais intégré le nouveau label dans leurs communications.



De temps en temps, un label/logo apparaît qui ne devrait pas être utilisé, notamment « l'euro éthique » (à gauche) ou le logo réservé à RE-EF elle-même (à droite)...



De plus, un 'label adapté' a été développé pour les **RE-EF fellows**, organisations qui ne peuvent pas devenir membres à part entière en raison du manque d'agrément pour délivrer des attestations fiscales. Les deux premiers fellows ont été accueillis fin 2024.

Bonne gouvernance

En 2024, nous ne sommes pas revenus sur une approche concrète de ce focus supplémentaire de nos activités. Un atelier a eu lieu début 2025 dont les présentations sont disponibles sur simple demande (info@re-ef.be).

L'implémentation s'applique à l'exercice 2025, soit au devoir d'information de 2026.

Dépenses d'impact

Lors d'un atelier en juin 2024, des exemples de nos membres de communication autour de ce sujet ont été donnés, ainsi que des approches à l'étranger. Les présentations pour ce thème sont toujours disponibles (info@re-ef.be).

L'implémentation de ce point s'applique pour l'exercice 2024, soit pour le devoir d'information 2025, avec une certaine tolérance.



Enlever des obstacles...

En 2024, un certain nombre de règles administratives et juridiques continuaient de nous compliquer la vie.

- RE-EF a réagi rapidement et s'est mobilisée fortement par rapport à la collecte obligatoire des numéros de registre national des donateurs aux fins de l'attestation fiscale. Nous avons recueilli et diffusé des informations, à la fois auprès de nos membres et plus largement dans le secteur, notamment par le biais d'un webinaire très suivi en avril. RE-EF a également lancé une application simple pour vérifier l'exactitude du NN.
Fin 2024, nous avons organisé un sondage sur le bilan coûts-bénéfices de la collecte NN, ce qui nous a permis d'obtenir début 2025 une prolongation de la période de tolérance pour les dons en 2025.
- En septembre, nous avons appris que certaines banques cesseraient de transférer les adresses des donateurs en raison du RGPD. Nous suivons ce dossier de près chez Febelfin, la fédération du secteur financier belge, et étudions les alternatives possibles si l'arrêt devait avoir lieu. Actuellement, l'importance de l'adresse pour l'attestation fiscale est le seul motif de l'exception que les banques veulent encore faire, quoique limitée aux dons et au transfert de données via CODA.
- Depuis plusieurs années, certaines associations se voient fermer unilatéralement leurs comptes bancaires (ou l'ouverture d'un compte refusé) par leur établissement bancaire, sur base de la législation et de la réglementation européenne et belge en matière de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent, appelée 'derisking'. Nous essayons, également en concertation avec Febelfin, d'obtenir plus de compréhension, de clarté et de transparence pour un dossier sur lequel nous n'avons que peu ou pas d'emprise.
Au cours de l'année 2024, un groupe de travail a été mis en place pour apporter plus de clarté sur l'évaluation de risques que les banques sont tenues d'effectuer et les facteurs qui peuvent jouer un rôle à cet égard, grâce à un certain nombre de lignes directrices tant pour les banques que pour le secteur sans but lucratif. Cela devrait conduire à un accord entre les deux parties au printemps 2025.
- De nombreuses règles en la matière ont été édictées au niveau européen et international (GAFI, Groupe d'action financière) et nous semblent souvent étrangères. C'est pourquoi nous avons participé en décembre à un webinaire d'information et de sensibilisation sur les règles du GAFI pour le secteur sans but lucratif qui s'appliquent en Belgique.



CoalitionImpact

Sur presque tous ces dossiers, nous collaborons étroitement avec la **CoalitionImpact**. Il s'agit d'un partenariat de coupoles et fédérations, créé début 2022 à l'initiative de RE-EF, pour développer une plus grande influence dans la défense de nos intérêts.

<https://coalition-impact-coalitie.be>



L'hypothèse retenue lors de la création de la CoalitionImpact était qu'une représentativité et une légitimité accrues faciliteraient notre influence politique commune. Toutefois, l'extension du soutien n'a pas conduit à une augmentation correspondante des capacités. En fait, CoalitionImpact était une extension du travail de Récolte de fonds Ethique (RE-EF), renforcé par la suite grâce aux contributions croissantes de la Fédération Belge des Fondations Philanthropiques (FBFP). Ce binôme a permis à la CoalitionImpact de fonctionner pendant plus de deux ans.

Au début de l'été 2024, une version modifiée du Mémorandum a été préparée pour être distribuée aux parties négociatrices d'un nouvel accord gouvernemental. Il est alors aussi devenu évident que la CoalitionImpact n'avait pas la capacité suffisante de réaliser efficacement le plaidoyer et l'influence politique souhaités. À l'instigation de la FRB, un 'facilitateur des affaires publiques' a été chargé d'une mission temporaire de lobbying pour la CoalitionImpact, sur la base du Mémorandum post-électoral, et de 'la préparation d'un modèle opérationnel qui puisse assurer la continuité de la CoalitionImpact. L'ambassadeur honoraire Jan Luykx a été chargé de cette mission.

L'intention est d'essayer de parvenir, avec 'coalition of the willing', à mettre sur pied un modèle pour la défense de nos intérêts communs, inspiré de réussites dans des pays voisins. Comment financer un tel modèle est l'un des principaux défis.

Dialogue direct

Quelques 20 à 25 membres de RE-EF utilisent la méthode du Dialogue Direct pour le recrutement, convainquant environ 100.000 nouveaux donateurs par an de donner un soutien systématique à une association. La Charte du Dialogue Direct contient des principes et des règles relatifs au recrutement de mandats de domiciliation (en rue, porte-à-porte, en magasin).

Deux fois par an, RE-EF invite les signataires de la Charte à une réunion de concertation, en partie en présence des agences, en plus de deux réunions de concertation avec les agences seules (et à leur demande). Au cours de ces moments de concertation, les points sensibles et les suggestions sont échangés sur la coopération, l'amélioration de la qualité, le traitement des plaintes, etc.

Bien que le recrutement continue de donner des résultats globalement satisfaisants, le taux d'attrition de nouveaux donneurs est en moyenne très élevé. En 2024, un groupe de travail a été mis en place pour améliorer la qualité de la formation de nouveaux recruteurs et réduire ainsi les décrochages.

Devoir d'information annuel

Les membres de RE-EF sont tenus de déposer chaque année avant fin septembre un dossier pour montrer qu'ils ont respecté leur Devoir d'Information en tant que signataires du Code de la récolte de fonds éthique.

La qualité des dosiers est bonne et assez stable, mais un point d'attention important demeure que les membres pourraient faire un meilleur usage du tableau de synthèse pour la communication avec leurs donateurs, et aussi que le label RE-EF pourrait être utilisé plus visiblement comme un label de qualité de leur propre récolte de fonds éthique.



Organes et acteurs

Secrétariat

- Geert Robberechts, secrétaire général
- Eva De Boeck , secrétaire générale adjointe

Organe d'administration

- Erik Todts, président
- Céline Masfrand , vice-présidente
- Luc Heyvaert , secrétaire
- Stéphane Steyt , trésorier
- Mieke Willems
- Frédéric Brocvielle
- Arnout Justaert
- Alexandre Séron

Comité de Surveillance

- Marc Bontemps , président
- Dominique Foubert
- Luc De Groote

Chambre des Recours

- Jean 't Kint, président
- Diane Verstraeten
- Yves Garnier

Greffé

- Yves Garnier, président
- Luc De Groote
- Philippe Demaret
- Dominique Foubert
- Huy-Quan Nguyen
- Geert Robberechts
- Erik Todts

Les administrateurs se sont réunis sept fois en 2024 : le 16 janvier, 15 février, 11 mars, 30 mai, 4 juillet, 12 septembre et le 14 novembre.

L'Assemblée générale s'est réunie les 21 mars et 17 octobre.

Guy Kahn est le vérificateur aux comptes.



Membres au 31.12.2024

Membres effectifs

1. ACTION VIVRE ENSEMBLE
2. AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE
3. AMNESTY INTERNATIONAL VLAANDEREN
4. ARC-EN-CIEL
5. ARTSEN ZONDER GRENZEN/MEDECINS SANS FRONTIERES
6. ARTSEN ZONDER VAKANTIE/MEDECINS SANS VACANCES
7. ATD VIERDE WERELD BELGIE/ATD QUART MONDE BELGIQUE
8. AUTRE TERRE
9. BELGISCHE CARDIOLOGISCHE LIGA/LIGUE CARDIOLOGIQUE BELGE
10. BROEDERLIJK DELEN
11. CARITAS INTERNATIONAL
12. CAVARIA
13. CHILD FOCUS
14. CNCD-11.11.11
15. COMITE DE SOUTIEN DE CLAIRVAL
16. CONGODORPEN
17. CUNINA
18. DAMIAANACTIE/ACTION DAMIEN
19. DE HOGE KOUTER VZW - KOCK
20. DEFI BELGIQUE-AFRIQUE (DBA)
21. DOKTERS VAN DE WERELD/MEDECINS DU MONDE
22. ENFANTS DE LA PAIX
23. ENTRAIDE & FRATERNITE
24. EQLA
25. EU CAN AID
26. FEDERATIE FROIDURE/FEDERATION FROIDURE
27. FEDERATION DES RESTOS DU COEUR de BELGIQUE
28. FONDATION MICHEL CREMER
29. FONDATION SAINT LUC
30. FRACARITA BELGIUM
31. GREENPEACE BELGIUM
32. HANDICAP INTERNATIONAL - HUMANITY & INCLUSION
33. HUMUNDI
34. KIYO
35. KOEPEL VAN DE VLAAMSE NZ-BEWEGING - 11.11.11.
36. LA LUMIERE
37. LA VAGUE
38. LES OEVRES DU SOIR
39. LIGHT FOR THE WORLD
40. L'ILLOT/'t Eilandje
41. MEMISA
42. MULTIPLE SCLEROSE LIGA VLAANDEREN (MS LIGA)
43. NATIONALE BELG. MULTIPLE SCLEROSE LIGA/LIGUE NATIONALE BELGE DE LA SEP
44. NATUURPUNT
45. NOTRE ABRI - POUR LES TOUT PETITS
46. ORDER OF MALTA BELGIUM
47. OSCARE
48. OXFAM-SOLIDARITEIT/SOLIDARITE
49. PLAN INTERNATIONAL BELGIUM
50. PROMA
51. PROMA
52. RIKOLTO BELGIË
53. SOS-KINDERDORPEN BELGIË/SOS VILLAGES D'ENFANTS BELGIQUE
54. SPULLENHULP/LES PETITS RIENS
55. STICHTING BRANDWONDEN/FONDATION DES BRULES
56. STICHTING EDITH DEVRIENDT
57. STICHTING TEGEN KANKER/FONDATION CONTRE LE CANCER
58. ST-JAN STICHTING/FONDATION SAINT JEAN
59. STRAATVERPLEGERS/INFIRMIERS DE RUE
60. TRIAS
61. UNICEF België/Belgique
62. VIA DON BOSCO
63. VLAAMSE VERENIGING AUTISME (VVA)
64. VLUCHTELINGENWERK VLAANDEREN
65. WSM
66. WWF-Belgium (W.W.F.)

Membres adhérents

67. ACDA
68. ADRA
69. AIC SOLIDARITE
70. AMICALE LIEGEOISE DES HANDICAPES
71. ASMAE
72. AUTISM-EUROPE Belgique
73. AUTO-DEVELOPPEMENT AFRIQUE (ADA)
74. AVOCATS SANS FRONTIERES
75. BELGISCHE RAIFFEISENSTICHTING (BRS)
76. BIG
77. BLAUWE KRUIS BRUGGE
78. CODEART
79. COMPAGNONS DEPANNEURS
80. CONTINUING CARE
81. CONVIVIUM (CONVIVAL)
82. DE LOVIE
83. DIABETESLIGA VLAANDEREN
84. DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN/VETERINAIRES SANS FRONTIERES
85. DOMUS
86. ECOLES DE BROSSE AU SENEGAL (EBS)
87. FAIRFIN
88. FIAN BELGIUM
89. FONDATION CARE (CHIREC)
90. FONDS POUR LA CHIRURGIE CARDIAQUE/FONDS VOOR HARTCHIRURGIE
91. FONDS VOOR ONTWIKKELINGSSAMENWERKING (FOS)



- 92. KETEN VAN HOOP BELGIE/CHAINE DE LESPOIR BELGIQUE
- 93. LE MONDE SELON LES FEMMES
- 94. LES AMIS D'ACCOMPAGNER
- 95. LIGUE ALZHEIMER
- 96. LIGUE BELGE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES - COMM. FRANCAISE
- 97. LIGUE DES DROITS HUMAINS
- 98. LOUVAIN COOPERATION
- 99. LUCIA
- 100. MAKE-A-WISH VLAANDEREN
- 101. MAURICETTE
- 102. MEKONG PLUS
- 103. NATAGORA
- 104. NEW SAMUSOCIAL
- 105. OSEJTM
- 106. PLEEGZORG VLAANDEREN

- 107. PROVEG
- 108. QUINOA
- 109. SOLIDAGRO
- 110. SOLIDARITE PROTESTANTE
- 111. SOLIDARITE SOCIALISTE (SOLSOC)
- 112. TEARFUND
- 113. UNITED FUND BELGIUM
- 114. VIVA SALUD
- 115. WAPA International
- 116. WELZIJNSZORG

Fellows

- 117. DJAPO
- 118. DOMINIEK SAVIO INSTITUUT





Bilan et comptes 2024

Actief / Actif	2024	Passief / Passif	2024
Materiaal af te schrijven/Matériel à	0,00 €	Vermogen/Patrimoine	-12.804,56
Beschikbaar/Disponible	7.195,44 €	Bestemde fondsen/Fonds	0,00 €
Triodos Courant	7.168,79 €	Sociaal Fonds/Passif social	0,00 €
Triodos Epargne/Spaar	26,65 €		
Te ontvangen / A recevoir	0,00 €	Schulden/Dettes	20.000 €
	7.195,44 €	Lening	20.000 €
			7.195,44 €

Ontvangsten / Recettes	2024	Uitgaven / Dépenses	2024
Lidgelden/Cotisations	85.771,60 €	Loon en lasten/salaires et charges	93.192,72 €
Lidgeld/cotisatons 2023	3.000,00 €	Loon en lasten/salaires et charges	91.414,78 €
Lidgeld/cotisations 2024	82.771,60 €	Woon-werk/Domicile-travail	1.777,94 €
Bijdragen DD/PAF DD	26.093,60 €	Kantoorkosten/Frais de bureau	9.991,40 €
DD 2023-2024	26.093,60 €	Huur zalen & kantoor/location salles & bureau	8.525,99 €
		Kantoorbenodigheden/Fournitures de bureau	318,03 €
		Verzekeringen/Assurances (2024+2025)	1.087,38 €
		Wettelijke publicaties/publications légales	0,00 €
		Bankkosten/Frais de banque	60,00 €
		Bijdrage tot sociaal fonds	0,00 €
		Apport à fonds social	
Basismiddelen		Prioritaire kosten	
Ressources de base	111.865,20 €	Frais prioritaires	103.184,12 €
Sponsoring	10.000,00 €	Communicatie/Communication	190,20 €
Nationale Loterij/Loterie	0,00 €	Site AERF-VEF	0,00 €
KBS / FRB (2023)	10.000,00 €	Publiciteit & label/Publicité & label	0,00 €
Andere / Autre	0,00 €	Vorming/Formations	0,00 €
Andere/autres	240,00 €	Seminaries/séminaires	190,20 €
Congres 2023	240,00 €	DD-Handvest/Charte	0,00 €
Lening/emprunt	0,00 €	Lobby & Alliances	2.627,21 €
Andere	0,00 €	Andere/autres	1.070,90 €
		Kosten RvB & AV/Frais CA & AG	0,00 €
		Verplaatsingskosten/Frais de déplacement	248,00 €
		Maaltijden/petite restauration	121,00 €
		Diverse kosten/Frais divers	701,90 €
Totaal ontvangsten	122.105,20 €	Terugbetaling /remboursement	10.000,00 €
Total recettes		Totaal uitgaven	
		Total dépenses	117.072,43 €
		Winst-verlies/Bénéfice-perte	5.032,77 €



Récolte de fonds Ethique asbl
Ethische Fondsenwerving vzw

RE-EF MEMBRES & FELLOWS LÉGISLATION PLAINTES CONTACT

FR DE



Récolte de fonds Ethique asbl

Ethische Fondsenwerving vzw

Que signifie RE-EF ?

Récolte de fonds Ethique asbl | Ethische Fondsenwerving vzw (RE-EF) est une association sans but lucratif belge. Elle a été créée le 6 juin 1996 par plusieurs organisations faisant appel à la générosité du public. Ces associations ont adopté un Code de la récolte de fonds éthique et un...

Récolte de fonds Ethique

asbl



Ethische
Fondsenwerving
vzw



Que fait RE-EF pour les associations ?

Récolte de fonds Ethique asbl déploie tous ses efforts pour encourager la générosité du grand public, tout en préservant une approche éthique et durable en termes de récolte de fonds. Elle...



Devenir membre (ou 'fellow')

Si votre organisation ou fondation fait appel à la générosité du public en conformité avec son objet sociétal, elle peut devenir membre ou fellow de Récolte de fonds Ethique asbl.

Actualité



'Générosité...'

Les récents développements politiques en Belgique...



Augmentation des coûts de...

Début 2024, le gouvernement a mis fin à la concession (et...)



Diminution de la réduction...

Selon des articles de presse, le projet d'accord...



La récolte obligatoire du...

Malgré les efforts, en moyenne seuls 30% des donateurs...



Transfert d'adresses lors de...



Relèvement des seuils pour les...



Récolte de fonds Ethique asbl
Ethische Fondsenwerving vzw

Collecte de fonds éthique asbl | Registre du Fonds d' Ethique asbl

Rue du Jardin Cru 75 1210 Bruxelles | rue Botanique 75 1210 Bruxelles

KBO | BCE : 0458.510.783 - RPR : Bruxelles | RPM : Bruxelles

BE35 5230 8034 1337

info@re-ef.be - www.re-ef.be